



Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

septembre 2026 - n° 152

Chers Saint-Marcios

Malgré ces derniers mois brulants, j'espère que chacune et chacun a pu profiter au mieux de son été.

Habiter dans notre village est une chance. Nous avons la possibilité de profiter d'un cadre de vie agréable, de nos paysages, de nos espaces naturels et d'une certaine tranquillité, tout en bénéficiant de la proximité et de la convivialité propres à la vie dans une commune à taille humaine.

À la suite de la campagne de fauchage réalisée par la commune, il est utile de rappeler que l'entretien des abords de chaque habitation relève également de la responsabilité de chacun. Chacun est invité à veiller à la propreté et à l'entretien de la partie située devant son habitation.

De la même manière, les propriétaires de terrains et de maisons sont invités à surveiller régulièrement leurs haies et leurs végétaux. Ceux-ci ne doivent pas empiéter sur le domaine public, afin de préserver la visibilité des automobilistes, la sécurité des piétons et l'accessibilité des différents cheminements. Il convient également de veiller à ce que les haies et plantations restent compatibles avec la présence des lignes électriques et téléphoniques et ne viennent pas les atteindre ou les gêner. Les propriétaires de terrains ont une responsabilité concernant le risque incendie et la prolifération de l'ambrosie. Un fauchage même s'il est raisonné doit être effectué afin de diminuer ces risques.

Ces petits gestes du quotidien contribuent directement à la sécurité de tous et à l'entretien de notre village.

Vivre ensemble, c'est aussi être attentif à son voisin.

Le secrétariat de mairie reçoit régulièrement des appels concernant des difficultés ou des problèmes de voisinage. Bien entendu, toutes les situations ne sont pas simples et certaines nécessitent l'intervention ou le conseil de la commune. Mais lorsque cela est possible, le dialogue entre voisins reste souvent la meilleure solution.

Un mot, une discussion, un peu d'anticipation peuvent parfois éviter bien des incompréhensions. Par exemple, lorsque l'on prévoit des travaux, une fête ou une activité susceptible de générer du bruit, il est toujours préférable d'en informer ses voisins à l'avance. Cette simple attention permet à chacun de s'organiser et contribue à maintenir de bonnes relations de voisinage. De même, si vous possédez un ou des animaux susceptibles de faire du bruit, veillez à faire au mieux pour que vos voisins n'en subissent pas les désagréments.

Les règles de bon voisinage reposent finalement sur quelques principes simples : respecter les autres, penser aux nuisances que nos activités peuvent occasionner et faire preuve de compréhension et de tolérance réciproques.

Que nous habitions en ville ou à la campagne, chacune et chacun a le droit de vivre comme il l'entend, dans le respect de ses voisins et de leur tranquillité.

Notre village est un bien commun. Préserver son environnement, sa sécurité, sa tranquillité et sa convivialité est l'affaire de tous.

Continuons donc, chacun à notre niveau, à prendre soin de notre village et à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Très belle rentrée à toutes et à tous.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2026

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Roland SEIGLE, Gisèle DONIN, Jean-Marie OGER PREVOT, Chantal LOMETTI, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Christophe DESSAINTJEAN, Marie-Claude JEANDEAUD, Joël MARGERIDON, Amélie ROUARD-MARTIN, Matthieu IZARD, Elodie REUBREZ, Mathis LAUBE, Serge MAESTRO, Fabienne LENOIR, Stéphane CHEMIN, Christiane BOULUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Serge MAESTRO

ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG 38

Cette assurance statutaire permet de « lisser » les dépenses liées aux absences des agents. En effet, pour rappel, les employeurs publics ont une obligation statutaire consistant à assumer la charge financière des absences, notamment en poursuivant le versement des rémunérations lors des arrêts de travail, et en réglant les frais médicaux en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Ainsi, le contrat proposé contribue à maîtriser le coût des absences en couvrant les coûts de remplacement, et ainsi garantir la continuité de vos services publics locaux.

Le Centre de Gestion de l'Isère (CDG38) a consulté plusieurs prestataires pour proposer aux collectivités qui le souhaitent les contrats les plus intéressants pour une durée de 4 ans (2027-2030)

Ce contrat protège les collectivités contre les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux dans les cas suivants :

- accident de travail
- maladie ordinaire
- longue maladie
- maladie longue durée
- maternité / paternité
- décès

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'adhérer** au contrat groupe d'assurance statutaire **2027-2030** proposé par le CDG38 à compter du 1/01/2027 et jusqu'au 31 décembre 2030, avec faculté de résiliation annuelle selon les taux et prestations suivantes :
 - agents affiliés CNRACL – franchise 20 jours : 4,91 %
 - agents affiliés IRCANTEC – franchise 20 jours : 0,22 %
- **Prendre** acte que les frais de gestion du CDG38 qui s'élèvent à 0.12% de la masse salariale assurée, viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés, et représentent la contrepartie de la procédure de mise en concurrence et du suivi assurés par les services du CDG38 tout au long du contrat, avec l'assistance d'un assistant maître d'ouvrage rémunéré par le CDG38,
- **D'autoriser le maire** à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à la convention,
- **Prendre acte** que la collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve d'un délai de préavis de 2 mois.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour principal mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses communes membres.

Elle garantit les modalités financières entre la commune et la communauté de communes lors d'un transfert de compétences. Cette commission a été créée et sa composition déterminée par délibération du conseil communautaire des Balcons du Dauphiné en date du 25 juin 2026

Chaque commune dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de cette commission. **Le conseil municipal a décidé de nommer en qualité de délégué titulaire Monsieur Aurélien BLANC et en qualité de délégué suppléant Monsieur Jean-Marie OGER PREVOT.**

TE 38 – AJOUT DE LUMINAIRES SOLAIRES

L'aire de transfert de cars du lichoud, de la compétence de la Région puis de celle du Département, vient d'être rétrocédée à la commune qui en assurera désormais l'entretien. Aussi, dans un souci de sécurisation du lieu et pour une meilleure utilisation, la municipalité a décidé d'effectuer les réparations des 3 luminaires rapidement et a demandé au conseil régional, la pose d'un abri pour les jeunes usagers.

Le conseil municipal décide de confier à Territoire d'Energie de l'Isère (TE38) le projet de remplacement des 3 mats d'éclairage solaire et la pose d'un mat identique au Girerd, pour éclairer le passage piéton qui donne accès à l'arrêt de cars sur la RD 18.

Le coût de l'opération, estimé à 22 072 € reviendra à la commune à 9 197 € avec une participation au frais de gestion du TE 38 de 735 €. Les travaux auront lieu cet automne.

DECISIONS MODIFICATIVES

Notre boulangerie aurait trouvé repreneur. La maison Portelada se porterait acquéreur des murs du commerce, sans l'appartement. Il s'agirait d'une vente longue qui interviendrait sur l'année 2027. Il nous faudra encore un peu de patience avant de pouvoir à nouveau bénéficier des services d'une boulangerie. Il est donc impératif, pour la signature d'un compromis de vente, d'entreprendre des travaux de séparation du tènement. A cet effet, un certain nombre de travaux sont nécessaires ainsi que l'intervention d'un géomètre pour le bornage du terrain et la création d'une copropriété.

Ce projet n'ayant pas été budgétisé, des affectations de subventions et des virements de crédits sont à prévoir. Les travaux de réhabilitation du nouveau bâtiment des services techniques seront, de ce fait, repoussés au début d'année 2027 et payés sur le prochain budget.

Le conseil municipal décide donc d'effectuer les mouvements de crédits suivants sur le budget 2026 :

- **Affectation de 2 subventions du département non budgétisées à l'opération « Boulangerie » pour un montant de 26 128 €, soit 12 000 € du transfert du délaissé du Lichoud du département à la commune et 14 128 € de subvention du département pour les travaux des services techniques**
- **Virements de crédits existants de 20 000 € à l'opération « Boulangerie »**
- **Virement de crédit existant de 2 000 € à l'opération « matériel » pour l'achat de 2 bancs pour la cour de l'école élémentaire et de panneaux de signalisation,**
- **Virement de crédit existant de 1 000 € à l'opération « défense incendie » pour le paiement du cabinet Aquarem chargé d'effectuer l'état des lieux de la défense incendie sur la commune.**

DECISIONS DU BUREAU

Quatre déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues en mairie. La commune ne souhaite pas préempter sur les biens présentés à la vente.

Le devis pour le matériel électrique destiné aux futurs services techniques : 1 876,66 € TTC chez Yesss électrique a été validé et le matériel acheté. Les agents des services techniques réaliseront les travaux.

Pour gagner en efficacité et en réactivité de la part du prestataire chargé de l'entretien et du dépannage des chaufferies du pôle enfance et de la mairie/salle des fêtes, la municipalité a décidé de lancer une consultation. L'entreprise GILLET de Charancieux a été retenue pour un montant TTC de 4 627,20 € par an avec un délai d'intervention de 4h et un numéro d'astreinte les week-ends et jours fériés. Le contrat débutera le 1^{er} octobre.

Devis validés pour travaux prévus premier trimestre 2027

TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	Entreprises	Montants TTC
Réfection façade	Civan Frères	7075.53
Eclairage hauteur	Cymatech	2935.78
Eclairage	Employés	2000
Complet (bureau vestiaire + cloison + plomberie + menuiserie)	HB intérieur	22 875.00
Porte et vitraux	Paysages services	1344
TOTAL		36 230,31

QUESTIONS DIVERSES

Transport à la demande (TAD) : Il s'agit de permettre à chaque habitant du territoire éprouvant des difficultés pour se déplacer (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion) d'accéder aux services et à l'emploi. Ce dispositif sera ouvert à partir du 19 octobre prochain et permettra de relier Saint-Marcel-Bel-Accueil à Tignieu et à Crémieu avec 3 minibus qui circuleront sur le territoire. Il suffira de réserver son trajet 24h à l'avance par internet. Le service fonctionnera de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et devrait être gratuit la première année.

5 points de ramassage sont identifiés sur la commune et correspondent déjà à des arrêts de bus : Le Girerd sur la départementale à côté de chez le garagiste, Place de Messenas, Le Lichoud, Les Alexandres et Les Fermes.

Pour les personnes handicapées, la réservation se fera par téléphone afin qu'une prise en compte des difficultés puisse être effectuée, voire un ramassage à domicile.

Projet de rénovation des vestiaires du stade : La commune, en collaboration avec le club et la fédération de rugby souhaite rénover et agrandir les vestiaires du stade. Elle a contacté la Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné et fera appel à son service « marchés et commandes publiques » afin de fixer le cahier des charges permettant la consultation pour le recours à un architecte maître d'œuvre. Il s'agit d'une étape indispensable. Des renseignements et des rencontres ont été sollicités auprès de nos partenaires (Région, Département, Etat...) pour effectuer une projection sur les travaux afin d'optimiser les subventions possibles pour ce projet.

Enfouissement chemin de Milieu : La partie gros œuvre de l'entreprise CPTP consistant à installer les chambres Télécom, à creuser les tranchées et poser les conduites est terminée. Les sociétés Isère Fibre et Orange vont pouvoir intervenir. Pour rappel, le coût total de ce chantier s'élève à 29 345,08 € TTC.

Défense incendie : Un état des lieux de la défense incendie sur le territoire de la commune sera effectué par la société Aquarem. Ce document servira à rédiger l'arrêté permettant d'identifier le risque incendie, conformément au référentiel national de la défense extérieures contre l'incendie. Coût de l'étude : 4 896 € TTC.

Voirie et petit patrimoine : Une réunion est programmée début octobre afin de valider des travaux sur les mois à venir : enrochement au Pardier, talutage au Pichon, mur en pierres aux Perrières, conduite et écoulement fontaine du Cochard....

Plan communal de sauvegarde : Une réunion est programmée mi-octobre pour la mise à jour du document.

Affaires scolaires : Lors de la randonnée du Sou des Ecoles du dimanche 20 septembre, sur les 1 100 participants, une trentaine ont été attaqués par des frelons. Le Conseil a une pensée en direction des victimes qui vont toutes mieux, et tenait à soutenir l'ensemble des bénévoles du Sou des Ecoles qui avait mis en place toutes les consignes de sécurité et effectué un travail remarquable.

La remise des écharpes du nouveau conseil municipal enfants aura lieu le vendredi 9 octobre à 17h30 en mairie. Le vote se déroulera dans la matinée à l'école.

Une réflexion est en cours afin de trouver et proposer des solutions pour lutter contre les fortes chaleurs notamment à l'école.

Abribus du Lichoud : Le devis de l'entreprise Métallerie Rolland pour le remplacement et l'évacuation des parois par des plaques métal est signé pour un montant de 4 471,20 € TTC. Pour des raisons évidentes de sécurité, la mairie a demandé à ce que les travaux interviennent rapidement.

Bibliothèque : Une réflexion est menée par la municipalité, à la demande et en collaboration avec la bibliothèque, concernant l'intervention d'une bibliothécaire qui viendrait quelques heures en soutien des bénévoles actuels. Un réseau entre les bibliothèques communales de Frontonas, Chamagnieu et Saint-Marcel-Bel-Accueil est à l'étude pour optimiser la gestion des livres. Une rencontre permettant de fixer les besoins sera programmée fin septembre ou début octobre.

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC0384152610003 – chemin du Mas – construction d'un hangar agricole + agrandissement de l'existant

PC0384152610007 – Les Perrières – construction d'une maison d'habitation + garage + piscine

PC0384152610008 – SIERENS – Construction d'un hangar agricole

PC0384152610010 – chemin du Loup – Construction de deux maisons d'habitation
PC0384152610015 – Le Gonon – Construction d'un abri type préau

DECLARATION DE TRAVAUX

DP0384152610033 - Rue du Girerd - Peinture volets portail et porte d'entrée
DP0384152610034 - Chemin du Guinet - Peinture des volets
DP0384152610035 - Rue du Cochard - Pose d'une pompe à chaleur et d'un bloc climatisation
DP0384152610036 - Place du Village - Réduction surface commerce / création logement RDC
DP0384152610037 - Chemin des Baillères - Construction d'un carport
DP0384152610038 - Chemin des Baillères - Installation de panneaux photovoltaïques
DP0384152610039 - Chemin du Robert - Construction d'une tonnelle
DP0384152610040 - Chemin de Moréan - Modification d'une ouverture
DP0384152610041 - Chemin de Bouvaresse - Installation de panneaux photovoltaïques
DP0384152610042 - Rue du Stade - Couleur menuiseries extérieures
DP0384152610043 - Chemin des Avenèrieux - Ouverture d'une porte
DP0384152610044 - Chemin des Baillères - Installation d'un abri de jardin
DP0384152610045 - Le Cochard – Dalle béton + abri voiture
DP 0384152610046 - Chemin des Ecoliers – Installation 2 blocs pompe à chaleur
DP0384152610047 - Messenas – Changement porte de garage
DP0384152610048 - Rte de Jallieu – Pose panneaux photovoltaïques en toiture
DP0384152610049 - Chaudenoud – Pose de volets en bois sur 2 baies vitrées
DP0384152610050 - Bauvaux – Remplacement 3 fenêtres de toit
DP0384152610051 - Loras – Remplacement porte de garage
DP0384152610052 - Commune de SMBA – place du village – création porte entrée Boulangerie côté nord + obstruction de 2 ouvertures + démolition d'un muret + implantation d'une barrière en limite ouest
DP0384152610053 - Le Robert – Installation d'un bloc pompe à chaleur
DP038415600015 - Commune de SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL – Agrandissement chambre froide au stade
Pour plus d'informations, les autorisations d'urbanisme sont consultables sur le site internet de la commune.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 02 NOVEMBRE 2026 à 19h30

INFORMATIONS COMMUNALES

BALCONS MOBILITE COVOITURAGE

La communauté de communes a créé un nouveau service de covoiturage conçu pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants. Ce service est disponible sur l'ensemble des communes du territoire. L'objectif est d'accompagner les passagers en leur offrant la gratuité du covoiturage, tout en proposant une incitation financière aux conducteurs.

La communauté de communes accompagne les conducteurs et les passagers sur l'ensemble de leurs trajets ayant une origine et/ou une destination sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans la limite d'un trajet de 35 km aller simple.

L'aide financière aux conducteurs est de 2,00 € minimum forfaitaire. À cela, s'ajoute 0,10 € / km au-delà de 20 km jusqu'à 35 km pour un montant d'aide maximum de 3,5 € par passager dans la limite de 3 passagers.

En ce qui concerne le coût passager, ce dernier est de 0 € jusqu'à 35 km puis de 0,10 € / km au-delà de 35 km. Le conducteur peut donc percevoir plus que la limite de 3,5 € par passager versée par la communauté de communes.

Pour télécharger l'application : <https://www.balconsmobilitécovoiturage.fr/>

APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour rester connecté à votre commune. téléchargez l'application PanneauPocket !



- Ouvrez votre application Play Store ou AppGallery sur votre téléphone ou votre tablette
 - Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran
 - Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application en tête de liste, cliquez sur « installer » ou « obtenir »
 - Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté de votre commune.
- Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel

Bonne

ASSMIDA RUGBY

Tous nos collectifs sont prêts pour cette nouvelle saison.

Nos séniors ont déjà repris la direction de la compétition ce dimanche 13 septembre avec la réception de nos voisins du RCVT (La Tour du Pin).

Cette première journée a vu la victoire de nos équipes. Bravo.

La compétition pour les autres catégories n'a pas encore commencé et, même si nous connaissons les dates de reprise, nous ne connaissons toujours pas les oppositions.

DATES A RETENIR :

- Repas d'avant match : **le 4 octobre** contre Aix les Bains et le 1er novembre contre Ampuis
- Salon des Vins : **21 et 22 novembre 2026**
- Boudins : **13 décembre 2026**
- 50 ans du club : **12 et 13 juin 2027**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : assmida@orange.fr

LE THEATRE D'ANOUKIS

Le vendredi 11 & samedi 12 septembre, le théâtre d'Anoukis a organisé la 7ème édition du Festival Les Accueillantes. Le festival a accueilli un peu plus de 550 personnes venues assister à des spectacles de musique, marionnettes, théâtre... la particularité de cette année : mettre le village en valeur à travers les spectacles ! Le temps d'un spectacle, le lavoir du Pichon a ainsi retrouvé son rôle de lieu de rassemblement et d'échanges pour la représentation « Lavoires, parloirs de son » des Percussions de Treffort. Et la pelouse du champ de mars a accueilli un entraînement de rugby pas comme les autres avec le seul-en-scène « Chistera ».

Le festival Les Accueillantes, c'est aussi l'occasion de partager la passion du spectacle vivant avec le jeune public : les artistes du festival ont ainsi participé à des ateliers dans les écoles primaires de Saint-Marcel et Vénérieu ainsi qu'à la crèche de Frontonas.

Au-delà du festival, la compagnie a également une actualité bien remplie pour l'automne : le théâtre d'Anoukis joue ses créations « Silence » à L'Odyssée à Eybens (38) le **1^{er} octobre**, « Qu'est-ce qui brille là-haut ? » en bibliothèque à Bozel (73) le **17 octobre** et Thiez (74) le **28 octobre** ainsi que « Nuage » au Diapason à Saint-Marcellin le **21 octobre**.

Retrouvez toute l'actualité du Théâtre d'Anoukis sur notre page Facebook !

LES CHANTS DE BEL ACCUEIL

Les Chants de Bel Accueil font leur rentrée !

Depuis le 14 septembre, les Chants de Bel Accueil ont repris leurs séances avec joie, les lundis de 20h à 22h à la salle des fêtes : nous avons retrouvé notre cheffe de chœur, Aurélie, ainsi que les choristes fidèles, mais aussi accueilli quelques nouveaux chanteurs.

Pour cette nouvelle saison, nous travaillons notamment "le Sud" et "Un air de banjo", toujours à quatre voix.

Vous aimez chanter ? Il est encore possible de nous rejoindre ! Les pupitres masculins, basses et ténors, seraient particulièrement heureux de recevoir quelques renforts.

Et si vous vous laissiez tenter ? Chanter, c'est bon pour le moral, la mémoire, le souffle ... et surtout pour créer du lien et partager un bon moment !

Pour toute information, contacter le 06.41.19.23.50.

TOUS EN FORME

La saison 2026-2027 a démarré en septembre. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver, d'accueillir quelques nouveaux adhérents et de repartir avec nos coachs habituels. Il sera toujours possible de nous rejoindre durant toute la saison.

Les 2 séances de gymnastique du mercredi matin ont retrouvé une bonne participation dès septembre avec un nombre de couple en expansion.

La première séance de Do-In (automassage) du 9 septembre a réuni des habitués et aura lieu un mercredi chaque mois suivant planning consultable sur le site.

Le Self Défense est programmé un mercredi chaque mois, la première séance est fixée au **mercredi 23 septembre** ; pour les suivantes, consulter le planning sur le site.

Le Munz Floor, basé sur l'exercice de mouvements très doux et tonifiants se déroulera un jeudi par mois (selon planning) avec une première séance le jeudi 24 septembre.

Après une année de pratique au sein de l'association, les participants ont constaté individuellement un apport très positif pour leur bien-être. Le forum des associations a mis en évidence l'attrait des visiteurs pour cette discipline nouvelle et peu dispensée en Nord-Isère. En fonction d'un nombre croissant d'adhérents il pourrait être envisagé d'ouvrir une seconde séance par mois.

Si vous êtes intéressés par nos activités, vous trouverez toutes les informations en consultant notre site internet. <https://tousenformesmba.wixsite.com/tous-en-forme-smba> A bientôt

JOURNEES D'AMITIE

C'est la rentrée au club des Journées d'amitié !

Après une pause bien méritée, l'heure de la reprise a sonné. Toute l'équipe est ravie de vous retrouver pour partager de nouveaux moments de convivialité, d'échange et de détente.

Que vous soyez un habitué ou un nouveau venu, notre porte vous est grandement ouverte. Le club est actuellement à la recherche de nouveaux adhérents pour enrichir nos rencontres et agrandir notre communauté.

Infos pratiques :

Quand ? Tous les mercredis après-midi, de 14 h 30 à 18 h 30.

Où ? À la salle des fêtes de Saint-Marcel.

Au programme : Après-midi cartes, jeux de société, échanges chaleureux et l'incontournable goûter partagé pour terminer la journée dans la bonne humeur.

Si vous cherchez à rompre la routine, à nouer de nouvelles amitiés ou simplement à passer un bon moment, n'hésitez plus et venez nous rendre visite dès mercredi prochain ! **Plus d'infos au : 06-08-57-43-41**

SMGTA

Après un printemps actif avec nos deux traditionnelles manifestations, « Saucisses Polenta » et « Transhumance » qui ont eu leur succès habituel, un petit nombre d'entre nous s'est rendu en Italie pour rencontrer nos amis de Gosaldo, beau voyage avec les visites de Cortina d'Ampezzo et Trévis.

La longue route a été facilitée par la création de nouvelles autoroutes. Merci aux jeux olympiques !

Nous avons passé une belle soirée avec la nouvelle association des Italiens GSMTA « Gosaldo Saint Marcel Terres d'Amitiés » qui forme des projets pour une venue à Saint Marcel prochainement.

Pour les adhérents de l'association, nous vous rappelons notre journée du **24 octobre 2026** à partir de 12 H à la salle des fêtes, pensez à vous inscrire.

En attendant de se revoir, prenez soin de vous.

REPAIRCAFE

Le Repaircafé à l'écoute de ses concitoyens.

Nous avons eu la remarque que les séances de réparation étant toujours le samedi, les personnes travaillant ce jour-là et notamment dans le commerce se trouvaient, de fait, exclues de nos services.

Nous allons donc tester le rajout d'une séance supplémentaire le lundi suivant le samedi habituel, de 14h30 à 18h00 toujours à la maison du patrimoine.

Les prochaines séances seront donc les :

Samedi 17 octobre de 8h30 à 12h00

Lundi 23 novembre de 14h30 à 18h00

Lundi 19 octobre de 14h30 à 18h00

Samedi 19 décembre de 8h30 à 12h00

Samedi 21 novembre de 8h30 à 12h00

Lundi 21 décembre de 14h30 à 18h00

Toujours la même consigne, merci de laisser libre le parking des commerçants et de privilégier le parking derrière l'église ou celui du champ de foire.

SOU DES ECOLES

Après une rentrée chargée, avec un café offert à tous les parents de l'école pour se remettre du moment intense de la rentrée, notre présence aux Accueillantes et La Belle Accueil 2026, l'équipe du Sou des Écoles donne rendez-vous à tous les parents d'élève pour son Assemblée générale annuelle qui se tiendra le **2 octobre à 20h à l'annexe de la salle de fête**. N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager un moment convivial et échanger sur les projets de l'association.

Puis, nous commencerons tout doucement à penser aux fêtes de fin d'année et le Sou vous proposera une vente de chocolats. Les flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Suivront une vente de sapins de Noël et surtout le Marché de Noël qui aura lieu **le samedi 12 décembre !**

Si vous avez des talents artistiques ou culinaires et que vous souhaitez vendre vos créations, n'hésitez pas à nous contacter : il est encore temps de réserver votre stand. Le programme vous sera communiqué dans le prochain bulletin.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les St Marcios et associations qui se sont portés volontaires pour nous aider à l'organisation de La Belle Accueil du 20 septembre. Une édition dont beaucoup se souviendront.

A VOS CALENDRIERS

OCTOBRE 2026

Vend 2	Sou des Ecoles	Assemblée générale à 20h	SDF
Vend 9	ACAP	Apéro du patrimoine	MDP
Merc 14	Mutualp	Permanence	MDP
Sam 17 et lund 19	RepairCafé	Atelier bricolage et réparation	MDP
Sam 24	SMGTA	Journée des adhérents	SDF

NOVEMBRE 2026

Dim 8	Pompiers	Vente / dégustation de boudin	SDF
Merc 11	Municipalité	Cérémonie à 11h	Monument aux morts
Sam 14 et dim 15	ACAP	Exposition de peinture Guewen Pallud	MDP
Sam 21 et dim 22	Rugby	Salon des vins	SDF
Sam 21 et dim 22	ACAP	Exposition de peinture Guewen Pallud	MDP
Sam 21 et lund 23	RepairCafé	Atelier bricolage et réparation	MDP
Sam 28 et dim 29	Terre d'Ombre	Exposition de peinture	MDP

SDF = salle des fêtes et MDP = maison du patrimoine

NOUVEAU A SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL

ELODIE R.

Artisans, PME et professionnels du BTP : je vous accompagne dans votre administratif ! Forte de 20 ans d'expérience dans le secteur, je prends en charge vos dossiers, devis, factures, appels d'offres, suivi de chantiers et autres tâches administratives. Mon objectif : vous faire gagner du temps pour vous permettre de vous concentrer sur votre activité.

Élodie Reubrez - 0612974326

elodie@elodie-r.fr